

Bilan Hiver 2017/2018

Cette année, la commune a ouvert le site nordique du 9 décembre au 1er avril 2018 et vu les conditions météorologiques du début de saison, ce fut exceptionnel.

Le Père Noël a pu faire comme d'habitude sa visite au Centre Montagne avec son attelage de chiens de traîneaux. Il a été accueilli par une foule

d'enfants qui a pu profiter du goûter mis à leur disposition et donner leurs dernières listes de cadeaux.

Comme les années précédentes le centre a vu sa fréquentation augmenter du fait de son enneigement et de ses animations. L'année 2017 /2018 est

comme vous pouvez vous en douter l'année de tous les records. Le chiffre d'affaires du Centre Montagne est en progression de plus 50 % par rapport à l'année précédente.

Coté animations et fréquentation, voici quelques chiffres :

- > Vente de nordic pass: 16 000 € dont 8 000 € en tarif primeur
- > Arrivée du Père Noël : 100/120 pers (identique saison dernière)
- > Festi Nordic: 50 participants
- > Altitude Jazz Festival: 100/120 pers
- > 70 ans AS Edelweiss: 120/130 pers
- > Grand Prix du Mélézin: 200/220 participants
- > Carnaval de la glisse: 70/80 participants

Nous profitons de cet article pour remercier une nouvelle fois les exposants, les intervenants, les bénévoles et les membres de l'association les Amis du Centre Montagne pour leur implication dans la bonne marche du Centre Montagne.



Le bonheur et le printemps....

Il y a longtemps de ça pour dire "Printemps" on utilisait le mot "primevère". C'est aussi le nom qu'on donne à la première fleur qui pousse au printemps.

Le printemps de « prins=premier plus temps » est l'une des quatre saisons qui compose l'année.

Le printemps est surtout la victoire du jour sur la nuit. En effet au moment de l'équinoxe de printemps, le jour et la nuit ont une durée égale. Puis c'est le jour qui va gagner progressivement jusqu'au solstice d'été, la journée la plus longue de l'année.

Pourtant, force est de constater que chez nous le printemps tarde toujours à venir et avec lui

la nature toute entière semble ne pas vouloir se réveiller. On dirait qu'il piétine à notre porte !

Et même si la journée nationale du bonheur, instituée par les hommes, tombe chaque année le 20 mars, le jour du printemps, pour nous "Vialan," la journée du bonheur, de la joie coïncide avec la fête du village, c'est-à-dire le dimanche qui suit la fête de Saint Pancrace, saint protecteur de notre village, le 12 mai, soit cette année le 13 mai.

Cette fête populaire par excellence, qui fédère encore de nos jours tout le village, joue un rôle social non négligeable voire essentiel. Elle a pris racine dans les fêtes religieuses

du Moyen-Age, en même temps que Saint Pancrace, au XII^e siècle, donne son nom au village : « Villarium sancti Pancraci ». La tradition tenace et vivace l'a maintenu jusqu'à nos jours.

Enfin, les jardiniers du Villar savent parfaitement bien qu'après les saints de glace dont Saint Pancrace amène la glace, ils pourront bêcher, labourer et semer. La chaleur printanière tant désirée fera tout pousser...

Allez, bonne fête de Saint Pancrace à tous, dans la joie, la gaieté et la chaleur enfin retrouvée...

Jean-Paul FINE

A vos Agendas

MARDI 8 MAI

Commémoration de l'armistice.
RDV à 10h45 devant la mairie

SAM. 13 ET DIM. 14 MAI

Fête votive

ETAT CIVIL

MARIAGES

06.05.2017
ROGER Sylfriede et POPLU Christophe

27.05.2017
DENIZOU Anne-Laure et BONED Jean-Marie

03.06.2017
FAURE-BRAC Marie-Christine et ROBERT Philippe

15.07.2017
ARNAUD Sonia et FAURE Ludovic

26.08.2017
MICHELON Christel et FINE Sébastien

NAISSANCES

2.01.2017
Juliette RICHIER, fille de Angélique BARNEOUD

8.01.2017
Kylan OLLIVE, fils de Vanessa BOREL et Yannick OLLIVE

18.03.2017
Louane BARELLE, fille de Floriane ABRARD et Benoît BARELLE

11.04.2017
Tony COLOMBAN, fils de Anne-Sophie RIBERTY et Cédric COLOMBAN

(à suivre...)

VILLARD Infos

LE MOT DU MAIRE

Après un hiver à l'enneigement exceptionnel, le printemps a du mal à faire valoir ses droits mais c'est tout de même le temps de la fête de Saint Pancrace et du redémarrage des travaux. Après le vote du budget détaillé en page centrale, l'équipe municipale travaille à mettre en œuvre les projets de 2018, avec notamment les Jardins de l'église, la création de trottoirs entre l'école et la place de la Chapelle et bien d'autres projets qui devront être finalisés cette année.

Les services techniques sont sur le terrain pour remettre en état les affres de l'hiver (panneaux tordus, routes abimées, balayage etc...).

Le printemps sera pour beaucoup l'occasion de se rencontrer sur les sentiers ou dans les rues de notre village. Le programme estival est en cours de finalisation avec comme chaque année des temps forts, nous pouvons déjà vous donner rendez vous le vendredi 6 juillet en fin de journée au Centre Montagne pour la présentation de la saison estivale ainsi qu'un vernissage d'une exposition autour Népal.

Permettez-moi pour conclure ce mot d'adresser mes plus sincères félicitations et celles du Conseil Municipal à Flora Dolci, triple championne de France en ski de fond dans trois disciplines : le 5 km classique, le 10 km Mass Start et sur longue distance. Elle aura de nouveau porté haut les couleurs et les valeurs de la commune !

A très bientôt,

Sébastien FINE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les préinscriptions se font à la mairie, avec un justificatif de domicile et le livret de famille, aux horaires d'ouverture du secrétariat. Ensuite, Mme la Directrice de l'école contactera directement les parents

afin de convenir d'un rendez-vous. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et de vaccination DTCP ou du certificat médical de contre-indication à cette vaccination de l'enfant.

CENTRE AÉRÉ ZANZIBAR VILLARD

Cette structure mise en place sur la commune pour les enfants à partir de 4 ans sera de nouveau ouverte du 9 juillet au 24 août 2018. Le Centre Aéré Zanzibar Villard accueillera vos enfants de 7h40 à 18h15 à l'école.

Les permanences pour les inscriptions se feront à la salle des associations :
Jeudi 7 juin de 9h30 à 12h00
Jeudis 14, 21 et 28 juin de 14h30 à 18h
>>> Se renseigner en mairie ou auprès de Zanzibar au 04.92.21.10.65

LES JOURNÉES DES SAVOIR-FAIRE OUBLIÉS

les 22 juillet et 8 août 2018

Ces journées «Fours en fête» consistent à faire revivre les techniques d'antan avec :
- Des opérations techniques : cuisson de la pierre à chaux dans le mini four à chaux, cuisson des poteries dans le four à réverbère reconverti, cuisson du gypse dans le four à plâtre.

- Des ateliers « traditionnels » : chanvre textile, laine, amadou, sculpture sur bois, forge et four solaire
- un atelier « fondeurs de cloches » et avec l'atelier chanvre textile pour la corde

servant à manœuvrer le battant...
- une animation sur le seigle
La Société Géologique et Minière du Briançonnais recherche des bénévoles pour la mise en œuvre de ces activités. Si vous êtes intéressé, vous faire connaître en mairie.

La commune participe dans le cadre de son partenariat à la réédition des panneaux de l'espace four qui ont subi les affres du temps pour un coût de 1 000€ environ.

NAISSANCES...(suite)

13.04.2017
Biatriz de Jesus FERREIRA DOS SANTOS, fille de Lucia FERREIRA BAPTISTA et Paulo FERREIRA DOS SANTOS

17.04.2017
Jade BRUN, fille de Laëtitia GRANET et Mickaël BRUN

01.06.2017
Léon CARAYON WINTERSTAN, fils de Angélique WINTERSTAN et Ludovic CARAYON

13.07.2017
Tristan MARTY TOUPET, fils de Hélène MARTY et Béranger TOUPET

3.08.2017
André AUBARD, fils de Elizabeth CLARKE et Joann AUBARD

17.10.2017
August DAVIDSSON CAMBRON, fils de Annie DAVIDSSON et Aurélien CAMBRON

27.10.2017
Sophie LEROY, fille de Isabelle LEROY

7.11.2017
Noé FAURE, fils de Sonia ARNAUD et Ludovic FAURE

7.12.2017
Candice FINE, fille de Mireille SICARD et Stéphane FINE

28.12.2017
Nino ASTIER, fils de Marine BRUNET et Benjamin ASTIER

6.03.2018
Anahé DEKUYPERE, fils de Emilie ZISSI et Florent DEKUYPERE

03.04.2018
Elouan ERMACORA, fils de Justine CASTANIE et Grégory ERMACORA

COUPE D'AFFOUGE

Les inscriptions se feront du 14 mai au 8 juin 2018. Les affouagistes auront la possibilité lors de leur inscription, de choisir soit pour du bois façonné en bordure de route, soit pour du bois sur pied situé dans la même parcelle 54 et 58 lieu dit St Jean. La présence du demandeur est obligatoire pour l'enregistrement de l'inscription. Joindre à la fiche d'inscription un justificatif de domicile précisant que le demandeur atteste sur l'honneur utiliser un chauffage à bois pour sa résidence principale.

dence principale.

La valeur du lot de bois façonné sera de 4 stères. La redevance d'affouage à percevoir pour la commune est fixée à 30 euros le stère soit 120 euros par lot. Si vous choisissez le bois sur pied, une journée de corvée au service de la commune aura lieu le 16 juin 2018 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Celle-ci sera obligatoirement faite par le demandeur. En cas d'intempérie, report le samedi suivant.

VILLAGE FLEURI 2018

Vous souhaitez fleurir votre quartier ? Des jardinières peuvent être mises à votre disposition sous réserve qu'elles restent en bordure de la voie publique et que vous en assuriez l'arrosage.

>>> *Inscription en mairie. 04.92.21.05.27.*

Vous estimez que votre jardin peut être primé au concours départemental de village fleuri ? Faites-le nous savoir...

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Du 2 mai 2018 au 30 septembre 2018	
Site	Horaires
Fontchrienne	Du lundi au vendredi : 8h30/12h00 - 13h30/18h00
	Samedi : 09h30/12h00 - 14h00/17h00
Clot Jouffrey	Du lundi au vendredi : 9h00/12h30 - 14h00/17h30
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30
Clarée	Lundi : 9h00/12h00
	Mercredi et samedi : 13h30/16h30
Guisane	Lundi : 13h30/17h30
	Du mardi au vendredi : 10h00/12h00 - 13h30/17h30
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30
Haute-Romanche	Mercredi et samedi : 13h30/16h30

-
Fermeture les dimanches et jours fériés

-

-

TRAVAUX

TROTTOIR & ABRIS-BUS

Le prolongement du trottoir entre l'école et la place de la Chapelle est en cours de finalisation. Les services du département en partenariat avec la mairie ont travaillé de concert. Une réunion a eu lieu avec les riverains pour présenter le projet mais aussi recueillir leurs avis.

Le dernier abris-bus sera posé avant l'été au lieu dit du Paroir, il a été réalisé par les élèves de terminale Bac Pro Constructeur Bois au lycée Alpes et Durance d'Embrun que nous remercions pour leur travail efficace, sous la houlette de leur enseignant Mr Del Rosso.

DÉCÈS

06.01.2017
RICHARD Jeannine épouse BOREL

21.02.2017
TEMPIER Josette épouse COLOMBAN

17.03.2017 ADER Marie-Rose

02.04.2017
COLOMBAN Madeleine épouse COLOMBAN

17.06.2017 ASTIER Noël

25.06.2017
PLOUZENNEC Odile épouse TURIN

22.08.2017
GUCCIARDI Pascaline épouse VALEIRO-OTERO

25.09.2017
VACHET Marie-Paule

18.08.2017
FAURE-BRAC Christian

26.12.2017 MERLE Jean

10.01.2018 ROMAN Jean

14.01.2018
FAURE-GEORS Adrienne épouse CLEMENT

27.01.2018 ESTIVAL Jean

02.03.2018 BRUN Maurice

09.03.2018
BERMOND Elisa épouse AYMARD

23.03.2018
BARNEOUD-ROUSSET Pauline épouse FAURE-BRAC

04.04.2018 LANOE Serge

13.04.2018
COLOMBAN Raymonde épouse AUGIER

18.04.2018
FINE Noëlie épouse COLOMBAN

LES JARDINS DE L'ÉGLISE

Ce projet consiste en la mise en place au cœur de notre village d'un espace intergénérationnel, un lieu de rencontre et de mémoire :

- > Mettre en valeur le patrimoine architectural ;
- > Créer un espace public attractif, paysager et polyvalent ;
- > Trouver l'emplacement du monument aux morts qui nuise le moins à la perception du patrimoine bâti ;
- > Elargir l'espace public vers le jardin du presbytère ;
- > Créer un espace de recueil et de détente pour les aînés,
- > Créer un espace public piéton de rencontre ;

- > Créer un espace de jeux pour les 4/10 ans ;
- > Préserver l'accès occasionnel des véhicules directement devant l'église et le presbytère (livraisons, corbillard, dépose handicapés...);
- > Permettre le cheminement piéton entre les différents bâtiments (église/presbytère/salle polyvalente) et les différents jardins ;
- > Créer des espaces et des revêtements de sol adaptés aux différents usages ;
- > Implanter une végétation adaptée au site ;
- > Valoriser la perception visuelle du patrimoine architectural

Les travaux doivent démarrer au début du mois de juillet pour finir à l'automne.



ISOLATION CENTRE MONTAGNE ET SALLE CULTURELLE (financement C2E)

Le C2E est un dispositif de l'état qui oblige les fournisseurs d'énergie à faire des économies d'énergie. Ces vendeurs d'énergie appelés «obligés» doivent récolter les certificats d'économie d'énergie en faisant des économies d'énergie eux-mêmes ou en rachetant les économies d'énergie contre des Primes Éco Énergie, sous peine de payer de lourdes taxes.

Les travaux d'isolation thermique du bâtiment du Centre Montagne (isolation des combles) éligible à 90% de subventions européennes vont être réalisés ce printemps. Ils permettront entre autre de créer un lieu de stockage ainsi qu'une nouvelle salle de réunion à l'étage. Le changement des huisseries de la Salle Culturelle est également programmé avec le même taux de subvention.

MAISON FAURE



Le Conseil Municipal a décidé d'exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle AB 258 à l'entrée du vieux Village. Cette ancienne maison appartenant à la famille FAURE permettra à la commune, fort d'une négociation longue mais fructueuse avec les services des Bâtiments de France (SDAP), d'élargir l'entrée de l'ancien bourg et de créer éventuellement quelques places de stationnement.



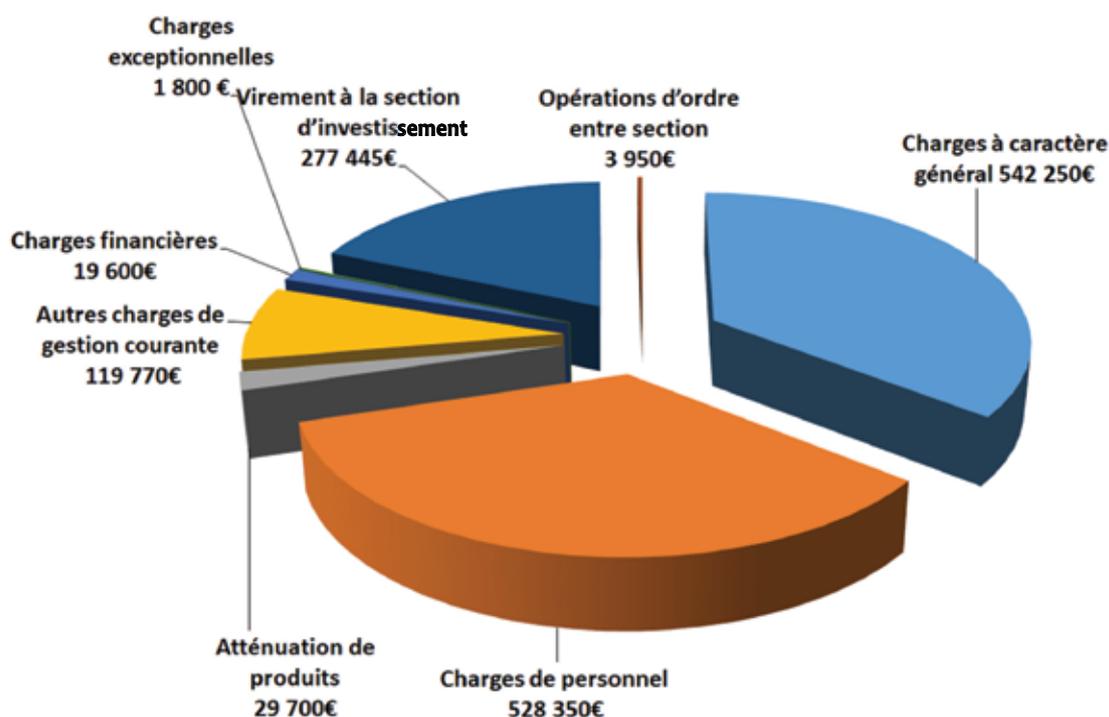
FINANCES

C'est dans un contexte budgétaire identique à l'année précédente que les élus ont délibéré ce 5 avril 2018.

Il a été décidé à l'unanimité de conserver les taux d'imposition de l'année précédente.

Désignation des taxes	Pour rappel taux 2017	Base d'imposition 2018	Taux 2018 votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	9.80 %	2 369 000 €	9.80 %	232 162 €
Foncier bâti	15.93 %	1 674 000 €	15.93 %	266 668 €
Foncier non bâti	101.06 %	14 200 €	101.06 %	14 351 €
Pour un total de recettes attendues de 513 181 €				

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2018



Les principaux postes de dépenses sont :

Charges à caractère général : entretien des voies et réseaux, bâtiments, véhicules, forêts, consommations électriques, combustibles, eau, assurances, taxes foncières, téléphone, affranchissement, communication, fournitures administratives, fêtes et cérémonies, honoraires...

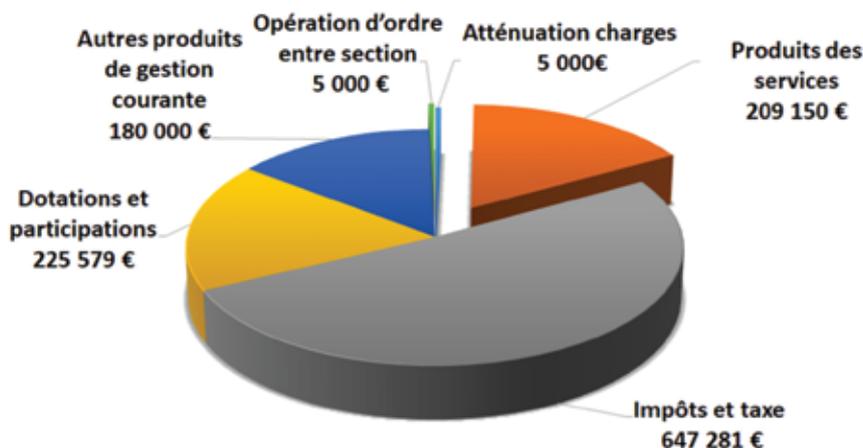
Charges de personnel : salaires et charges

Charges de gestion courante : subventions au CCAS, aux associations, indemnités versées aux élus

Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts



RECETTES PRÉVISIONNELLES 2018



Les principaux postes de recettes sont :

Produits des services : redevances ski de fond, affouage, redevances funéraires, locations diverses...

Impôts et taxes : produit des taxes d'habitation et foncières, compensation de la taxe professionnelle versée par la CCB

Dotations et participations : dotations versées par l'Etat, subventions de fonctionnement (poste de chargé de développement), participation de la Poste à l'agence postale communale...

Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles

INVESTISSEMENTS 2018

NATURE	DÉTAIL	Prévis. 2018
Acquisition de matériel	Essentiellement de l'outillage, informatique mairie et mobilier.	10 400 €
Acquisition de terrain	Acquisition maison Faure et régularisation des Béalières	50 000 €
Informatique école	Projet	14 000 €
Travaux forestiers	Régénération de mélèzes	5 000 €
Abris bus	Le Paroir	12 000 €
Travaux bâtiments	Isolation Centre Montagne / Rénovation centrale incendie Guisane	60 000 €
Travaux voies et réseaux		35 000 €
Cimetière	Reprise de concessions	5 000 €
Signalétique	Panneaux	15 000 €
Signalétique sentiers	Panneaux sentiers	7 500 €
Aménagement trottoirs	Entre l'école et la place de la Chapelle	40 000 €
Zone 1AUa	Etudes	10 000 €
Jardins de l'église	Réalisation d'un espace public	270 000 €
Presbytère	Etudes	40 000 €
Cabane de bayle	Fin du projet	4 000 €
Aménagement des services techniques	Mise en accessibilité / Etude sur la création d'un nouveau centre technique	36 000 €
Routes de montagne	Amélioration des routes : Mélézin, l'Alp, Vers le Col	35 000 €
Neige de culture	Finalisation du projet	4 000 €
Aménagement salle culturelle	Isolation Thermique	31 000 €
Véhicules services techniques	Achat de 2 véhicules polyvalents pour déneigement	250 000 €
Moulin de Sachas	Etudes	50 000 €
Travaux accessibilité	Maison d'enfants la Guisane	50 000 €
Abreuvoir Alp	Mise en place suite au diagnostic Ovins	10 000 €